

6

ACCOMPAGNER LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS - ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

OBJECTIF DE LA FORMATION

1. S'approprier le discours et présenter les réformes favorisant l'attractivité des territoires
2. Identifier les principaux outils de financement public pour un investisseur
3. Proposer des solutions d'implantation répondant aux attentes des investisseurs
4. Comprendre les enjeux du droit du travail français pour les investisseurs étrangers et répondre aux besoins de recrutement des entreprises (bassins d'emplois, montée en compétences des salariés et recrutement de talents internationaux)
5. Orienter les investisseurs étrangers vers les bons relais publics et travailler en mode agile avec les autres acteurs de l'attractivité

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels du développement économique, basés à l'étranger ou en France, en charge de la prospection et de l'accompagnement d'investisseurs étrangers, et ayant besoin d'approfondir ou de renouveler leurs connaissances sur la thématique de la formation.

PRÉ REQUIS

- Avoir connaissance de l'écosystème de l'attractivité française.
- Une première expérience d'accompagnement d'entreprises dans la construction d'un projet international et du suivi de sa mise en œuvre.
- Connaître les fondamentaux de l'international.

PROGRAMME

15 septembre 2025

Remise du cas pratique, discussions et échanges en équipe

Discussion de cadrage pour identifier les éléments à traiter du cas pratique

Développer l'attractivité et la promotion de son territoire : savoir parler des réformes

- Quelles réformes mises en œuvre pour favoriser l'attractivité du territoire ? Quel contexte européen ?
- Quels sont les grands indicateurs économiques de la France ?
- Une actualité riche avec France Nation Verte, la loi Industrie Verte, et la volonté de simplification de l'action publique

Mettre en place un financement public au moment d'une implantation en France

- Un investisseur étranger peut-il bénéficier d'un financement public ? Quels sont les principaux dispositifs ? Quels sont les principaux intervenants ?
 - Connaître les principaux outils de financement mobilisables au niveau national, régional et européen
 - Identifier les guichets existants
 - Comprendre la réglementation européenne
- Accompagner les investisseurs étrangers dans leur parcours d'implantation en France
- Pourquoi créer une société en France ?
 - Quelles structures juridiques choisir ? Quelle imposition ?
 - Comment créer sa société ?
 - Secteurs protégés et souveraineté industrielle

Atelier par équipe pour préparer une fiche de restitution sur les 3 sessions de la journée afin de répondre au cas pratique. La restitution aura lieu le lendemain

16 septembre 2025

Comprendre l'environnement social et ses dynamiques pour guider les investisseurs

- Lutter contre les stéréotypes sur le droit du travail - contre-argumenter sur le temps de travail, le coût du travail et la rupture du contrat de travail
- Organiser la négociation sociale en entreprise
- Orienter l'investisseur vers les bons interlocuteurs publics

Répondre aux besoins en compétences des entreprises étrangères pour renforcer l'attractivité du territoire

Comprendre les enjeux pour faciliter l'implantation des équipes internationales

- Appréhender les défis liés à l'amobilité et à l'installation des talents internationaux
- Répondre aux attentes des entreprises et des talents par une approche collective

Adresser le défi de l'accès aux compétences sur le territoire français pour les entreprises étrangères

- Mettre en lumière les atouts du territoire et la dynamique des bassins d'emploi
- Fédérer et mobiliser les acteurs de l'emploi au cœur des territoires

Atelier par équipe pour préparer une fiche de restitution sur les 2 sessions de la journée afin de répondre au cas pratique

Restitution

INTERVENANTS

Experts Business France / Témoignage d'entreprise



BULLETIN D'INSCRIPTION

À compléter et à renvoyer à info@formatex.fr

LA FORMATION

Intitulé : _____ Code : _____
Date(s) souhaitées : _____
Prix :
• Prix net participant : _____
• Participation du déjeuner : Oui (20€/jour) Non
Total net (en euros) : _____
La formation s'inscrit dans un projet d'entretien ou de développement des compétences de l'apprenant : Oui Non

LE CLIENT

Organisme / Entreprise : _____ Code NAF : _____
Numéro SIRET : _____
Signataire convention : _____ Fonction : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____ Pays : _____
Nom : _____ Prénom : _____ Téléphone : _____
Adresse e-mail : _____

PARTICIPANT N°1

M. Mme.

Nom : _____ Prénom : _____ Téléphone : _____
Adresse e-mail : _____ Mobile : _____
Fonction : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____ Pays : _____
Besoin d'aménagement spécifique : Oui Non

PARTICIPANT N°2

M. Mme.

Nom : _____ Prénom : _____ Téléphone : _____
Adresse e-mail : _____ Mobile : _____
Fonction : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____ Pays : _____
Besoin d'aménagement spécifique : Oui Non

FACTURATION/FINANCEMENT

Bon de commande : Oui Non Si oui n° : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____ Pays : _____
Ci-joint un chèque en EUR : Oui Non

Date, signature :

Je déclare avoir lu et accepté sans réserve les conditions générales de vente détaillées au recto ou accessible à l'adresse suivante www.formatex.fr/mentions-legales.html, j'atteste sur l'honneur avoir souscrit une police qui couvre tous les risques liés à ma participation aux événements FORMATEX et en particulier ma responsabilité civile.

Si financement par un OPCO, pas de subrogation de paiement.



Les conditions générales de vente ci-après qui régissent les prestations Formatex, priment sur les conditions générales d'achat des clients.

INSCRIPTION AUX FORMATIONS EN INTER-ENTREPRISES :

L'inscription s'effectue par l'envoi du bulletin d'inscription figurant sur le site ou en annexe aux documents envoyés en PDF, dûment complétés. Pour chaque inscription, Formatex adresse à son client une convention de formation en deux exemplaires. L'un des exemplaires doit être retourné sans délai, signé et revêtu du cachet de l'entreprise. Une convocation individuelle est adressée au client dès confirmation du maintien de formation.

FORMATIONS EN INTRA-ENTREPRISE ET PARCOURS PERSONNALISÉ :

Les formations en intra-entreprise et coaching font l'objet d'une proposition adaptée assortie d'un devis. Elles ne peuvent être mise en œuvre que sur acceptation formelle écrite de la proposition dans son intégralité.

INFORMATION PRISE EN CHARGE OPCO :

Si le client souhaite faire prendre en charge la formation auprès de son OPCO, il doit vérifier l'éligibilité de la formation et procéder à la demande avant la formation selon les délais imposés par l'OPCO. Formatex transmettra tous les documents relatifs à l'action de formation mais ne procédera pas à la subrogation de paiement.

- N° d'existence : 11755181175 - SIRET : 398 167 890 00035

La facture est émise avant ou après la formation selon qu'il s'agisse d'une formation en inter ou intra-entreprise. Elle est adressée à l'entreprise directement. Le paiement s'effectue à réception, par chèque à l'ordre de Formatex ou par virement à son compte bancaire (RIB à disposition). Formatex est assujéti à la TVA, les tarifs indiqués s'entendent donc hors taxe.

ANNULATION DU FAIT DU CLIENT :

- Pour un inter-entreprises : toute participation peut être annulée dans la mesure où Formatex en est informé (courrier, fax ou e-mail) au moins 10 jours ouvrés avant la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 50 % si l'annulation est signalée 5 jours ouvrés inclus avant le début de la formation et de 100 % si elle est reçue 3 jours ouvrés inclus avant le démarrage.
- L'annulation n'entraînera aucun frais si le participant se fait remplacer par un collaborateur de la même entreprise ayant les mêmes besoins en formation
- Pour un intra-entreprise : les conditions d'annulation diffèrent selon le format du projet. Si elles ne sont pas spécifiées dans l'offre initiale, les conditions suivantes s'appliquent : le client se réserve le droit d'annuler la formation 15 jours ouvrés avant le début de l'intervention. Passé ce délai, des indemnités correspondant à 100 % du coût de l'intervention seront dues à Formatex.

ANNULATION OU REPORT DU FAIT DE FORMATEX :

Formatex se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la formation. Dans ce cas, le client est prévenu au moins sept jours avant la date de début de la formation. Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité du fait de cette annulation ou de ce report. En revanche, les sommes versées par le client pour cette prestation lui seront remboursées dans un délai maximum de 30 jours.

RELATION CLIENT-FOURNISSEUR :

Le client s'engage à ne faire aucune proposition directe aux formateurs missionnés par Formatex et à prendre contact systématiquement avec Formatex pour toute suite éventuelle, quelle qu'elle soit.

Le client s'interdit d'utiliser ou de transmettre, même à des tiers, les coordonnées (adresse, téléphone, fax, e-mail) de l'intervenant qui ne seraient pas celles de Formatex.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

En application de la législation relative à la propriété intellectuelle (protection en matière de droit d'auteur, marque déposée), les logiciels, supports, brochures, documentations, outils, cours et tout autre document mis à la disposition du client et de son personnel sont la propriété de Formatex ou de ses donneurs de licence. En conséquence, le client s'interdit d'utiliser, de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations ou à des tiers les supports ou autres ressources pédagogiques mis à disposition sans l'autorisation expresse et écrite de Formatex ou de ses ayants droit. Les parties s'engagent à garder confidentiel les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat.

DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE :

Le contrat est régi par le droit français, à l'exception des dispositions de la Convention de Vienne de 1980. En cas de litige relatif à l'exécution du contrat, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, les tribunaux de Paris seront seuls compétents.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR : <https://www.formatex.fr/reglement-interieur-applicable-aux-stagiaires/>

FORMATEX – 77, Bd Saint-Jacques 75014 Paris

Tél : 01 40 73 34 44 – Fax : 01 40 73 31 37 – mail : info@formatex.fr

Association loi 1901 – Organisme de formation professionnelle spécialisé à l'international n° 11755181175

Contact : katarzyna.lecointe@formatex.fr - Tél : 01 40 73 32 78